

CCSPL eau potable 5 juin 2018

Notes au fil de la réunion

Sont notés avec >>> des sujets appelant des compléments après réunion à revoir rapidement avec ETASO.

Le syndicat SMGSEVESC gagne deux nouvelles communes en 2018 : Bougival et Maurepas

SEOP gère en 2017, 27 communes et SUEZ assure encore pour 4 autres ; mi 2018 Coignière va rejoindre SEOP ; les 3 autres plus tard suivant conventions signées dans le passé.

Etat du réseau :

Des fuites en particulier liées au froid de début 2018

Le réseau de Plaisir-Grignon est le plus mauvais.

Les surveillances sont en place avec des pénalités au contrat.

Température de l'eau distribuée :

Le régime d'alimentation des bassins de Louveciennes est en modification

L'objectif va consister à tenter de diffuser une eau au moins à 7 degrés contre à ce jour 3 ou 4 en plein hiver.

En été la température maxi serait d'environ 14 degrés.

Il s'agit de limiter les variations de température qui fragilisent certaines canalisations.

Question subsidiaire d'intérêt pour les copropriétés qui ont des réseaux ECS(cout thermique).

Compteurs de télé relève : objectif fin 2020 totalité du réseau couverte

Deux mesures journalières : jour et nuit, consultables par Internet

Possibilité offerte aux abonnés de fixer des seuils d'alerte avec info par SMS

>>>> Une fiche sera mise en ligne sur le site SEOP pour expliquer les paramétrages et l'utilisation des alertes

Fuites :

A ce jour 776 capteurs acoustiques sont installés sur le réseau avec surveillance journalière.

Sectorisations du réseau en 20 zones avec calcul de l'ILP indicateur linéaire de perte

Travaux 2018 :

Ajout prévu de 6 installations de chloration sur le réseau

Comptes financiers 2017 :

Nécessité de disposer des comptes complets >>>> seront mis en ligne

Les clauses d'intéressement prévues au contrat ont été mises en œuvre en 2017 en vue de partager les «effets de la surproductivité» entre le syndicat et le prestataire.

>>>> seront affichées en ligne

Volumes facturés en légère hausse 1,5 % (? effet commune nouvelle 2017 ?)

Ventes d'eau en gros en augmentation ??? de combien ?? et vers qui ?

Bilans des ventes et achats d'eau en gros à établir >>>> ? sur site ?

Produits accessoires à mieux cerner >>> tarifs à afficher ??

Sous-traitances en augmentation >>>> à comprendre / groupe SUEZ

Tarifs des divers abonnements inconnus >>>> ? sur site ?

Qualité de l'eau distribuée : p 19 et 20

Très satisfaisante : stabilité / aux années passées sauf effet de l'usine de décarbonatation:

Dureté qui passe à 19,9 (variations faibles tout au plus 1), seul le sodium est monté mais largement sous le seuil.

Aucune indication sur les effets des achats externes d'eau non traitée.

Mesures ARS conformes à 100% >>>> lieux des prises ?

Chez consommateurs ?

C'est un sujet dans la communication vers les consommateurs. On ne parle que des résultats sortie usine alors que ce qui compte c'est le résultat au robinet consommateur. Il avait été mentionné un biseau de plusieurs mois, mais sans vérifications qui ne peuvent qu'être ponctuelles.

Anticipation de prise en compte de nouveaux paramètres liés à directive en préparation :
Courant octobre 2018 il est prévu la publication de premières mesures. Il s'en suivra probablement après publication de la directive des besoins d'ajouts de nouveaux équipements de traitement.

Facture d'eau potable : p 22

Grande disparité entre les 27 communes et les 4 autres réseaux.

Des dispositions d'harmonisation progressive sont envisagées, à commencer par Chateaufort où le tarif actuel est le double de celui des 27 communes.

A Coignière le tarif est de 50% plus élevé qu'à SEOP.

>>>> biseaux de correction / années ?

Travaux 2018 : p 23 à 25

Mise hors crue des forages suite

Préparation lagunage à Louveciennes

Surpresseur Gobert

Surpresseur Satory

Réseau La Celle St Cloud (Huibies)

>>>>> Budgets de ces opérations ?

???. incidences financières ?

Question soulevée en fin de réunion :

A) Mise en place du groupe intersyndical de la région parisienne (avril 2018)

Création liée aux risques climatiques qui se succèdent, un programme d'études est lancé de premiers éléments en octobre 2018

>>> voir communiqué d'avril 2018 joint

Autres questions qui donneront lieu à réponses suite à la réunion : cf liste remise avant réunion

B) Plan financier des amortissements des emprunts déjà contractés à ce jour . Quid des prochaines années ? Jusqu'à échéance de chaque DSP.

D) Quelles sont les résultats des comparatifs pluriannuels de l'évolution des marges opérationnelles de chaque délégataire exploitant?

J) Quelles dispositions pour impliquer les conseils municipaux dans la préparation des décisions puis dans le suivi des résultats ?

K) Comment sont mis à disposition du public des résultats qualité des exploitations tant eau potable que eaux usées ? Actualisations sur sites?

M) Quelle politique d'information aux usagers par les différents canaux possibles ?
Quelles publications périodiques sur les sites internet des résultats des activités ? Actualisations ?
Quels conseils sur la décarbonatation ? On nous signale des insuffisances.

C) Pertinence du taux de modernisation des canalisations d'amenée d'eau potable ? Faut il plus ?
Cartographie des zones sensibles aux fuites.

L) Homogénéité des tarifs d'abonnements ? Sur une commune puis sur toutes les communes. On nous rapporte des anomalies.

N) Les enquêtes de satisfaction sur contacts clients montrent t'elles des évolutions d'une année sur l'autre ?

O) Quel est le dispositif d'alerte aux consommateurs en cas de dérives dans la qualité des eaux ?
Comment se prémunir des spams ?

- Concernant les réalimentations de la nappe sous terrainne de Croissy par les eaux de la Seine, quels sont les volumes annuels en cause et quels sont les prétraitements opérés avant réinjection ? quels suivis en particulier lors des phénomènes de crues ou lors des fortes orages (débordement des réservoirs en amont) à la manière du réservoir de Sèvres (ru du Marivel)?
- L'ensemble des travaux identifiés comme nécessaires va conduire à des besoins de financement d'investissements nouveaux. Il conviendrait d'établir un calendrier pluriannuel des remboursements d'emprunts et également des souscriptions nécessaires d'emprunts nouveaux (sous réserve de certaines subventions éventuelles).

Pour information, les substances à surveiller qui sont mentionnées dans la directive en préparation :

La Commission européenne a dévoilé ses propositions de révision de la directive relative à l'accès à l'eau potable (98/83/CE) le 1er février 2018. La proposition repose sur quatre piliers : – l'amélioration des normes en matière de salubrité de l'eau, avec l'ajout de 18 substances afin d'assurer une meilleure protection contre :

- *les bactéries et virus pathogènes ;*
- *les substances naturellement présentes, mais nocives, telles que l'uranium ou les microcystines ;*
- *les contaminants provenant de l'activité industrielle tels que les composés perfluorés ;*
- *les sous-produits de désinfection ou impuretés de distribution, tels que le chlorate, les acides halo acétiques ou le bisphénol A ;*

La prise en compte de ces prochaines surveillances vont conduire à augmenter les couts des analyses systématiques puis éventuellement imposer de nouveaux dispositifs de filtrages.

Communiqué d'avril 2018



Le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France), le SEPG (Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers), le SMGSEVESC (Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud), et la Ville de Paris, autorités organisatrices en charge du service public de l'eau potable de la zone interconnectée du cœur de la région parisienne, desservant à ce jour plus de 7,85 millions de franciliens, ont décidé de mener ensemble une réflexion pour identifier puis, le cas échéant, mettre en œuvre les actions collectives pour renforcer la sécurité du service public de l'eau et se préparer de manière concertée aux conséquences du changement climatique.

Conscients de cette responsabilité et convaincus que les élus locaux en charge de ces enjeux sont les mieux à même de prendre les initiatives les plus adaptées, la Maire de Paris et les Présidents de ces trois Syndicats ont conclu une convention de coopération, notamment pour anticiper de manière coordonnée et efficiente les défis auxquels devront faire face les services d'eau en région parisienne : le changement climatique, la gestion des crues, les risques de pollution, avec pour objectif prioritaire de renforcer encore leur résilience.

Les changements climatiques à venir imposent en effet de se mobiliser pour l'accès et la gestion des ressources en eau : en termes de disponibilité, de qualité, de sécurité, et de surveillance. Les services de l'eau doivent à la fois agir ensemble pour faire reconnaître le caractère prioritaire de l'usage eau potable, en particulier en cas de crise, mais aussi pour imaginer et mettre en œuvre des mesures palliatives dédiées.

Les inondations engendrées par les crues de juin 2016, survenues juste après l'exercice européen SEQUANA, et celles que nous avons connues en ce début d'année 2018 confirment la nécessité d'une coopération renforcée entre les services de l'eau, mais également l'attention particulière à porter sur la gestion de l'après crise.

Chacun des grands services d'eau de la région capitale a depuis toujours mis en place pour son territoire un haut niveau de sécurité. Les progrès nécessaires pour faire face à des crises d'ampleur majeure passent maintenant nécessairement par des solutions collectives.

Conscients qu'une vision d'ensemble et partagée des risques et des solutions qu'il serait possible et souhaitable de mettre en œuvre est désormais indispensable, le SEDIF, le SEPG, le SMGSEVESC, et la Ville de Paris viennent de lancer une étude conjointe sur ces enjeux majeurs.

Cette étude a pour objet, à partir d'un diagnostic complet et partagé, de proposer et définir les actions collectives à mettre en œuvre pour :

- Améliorer la sécurisation globale à l'échelle de la zone interconnectée au sens du Plan régional d'alimentation en eau potable, et faciliter la gestion des crises,
- Préserver les ressources en eau en anticipation du changement climatique, et des évolutions du territoire, et si nécessaire renforcer les actions qui concourent à cet objectif,
- Estimer les évolutions des consommations d'eau en fonction des hypothèses d'accroissement de la population et des projets du grand Paris en termes d'activité, de logement et de transports qui modifient le paysage urbain de la métropole francilienne,
- Définir les conditions d'une gestion coordonnée des moyens de production, de transfert, de stockage et d'échanges en situation de crise d'ampleur régionale de l'ensemble de la Région et particulièrement de la zone interconnectée, sans préjudice de l'autonomie structurelle de chaque service d'eau.

L'État, par l'intermédiaire du Préfet de Région, et l'Agence de l'eau Seine Normandie seront étroitement associés à ces réflexions.

En tant qu'élus locaux responsables, dans le respect des choix d'organisation et de gestion de chaque territoire, nous collaborons ensemble pour apporter des solutions collectives aux défis de demain.

Pour la Maire de Paris,



Célia BLAUET
Adjointe en charge de l'eau

Pour le Président du SEDIF,



Luc STREHAIANO
1^{er} Vice-président

Pour le Président du SEPG,

Mme Josiane FISCHER
6^{ème} Vice-présidente



Pour le Président de SMGSEVESC,

M. Eric FLAMAND
8^{ème} Vice-président

